

AA177

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

960 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Analyser les causes exonératoires de la RC

Maîtriser la jurisprudence

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les notions de force majeure, de fait d'un tiers et de faute de la victime lors de la mise en cause d'un assuré ou d'un tiers pour :
- S'exonérer de sa responsabilité
- S'opposer aux arguments de la partie adverse

PROGRAMME

A. FORCE MAJEURE

1. Analyser la notion de « force majeure » et ses éléments constitutifs
2. Comprendre les effets de la force majeure
3. Appliquer aux sinistres RC des professionnels

B. FAIT D'UN TIERS

1. Analyser la notion de « fait du tiers » et ses éléments constitutifs
2. Comprendre les effets du fait d'un tiers
3. Appliquer aux sinistres RC des professionnels

C. FAUTE DE LA VICTIME

1. Analyser la notion de « faute de la victime » et ses éléments constitutifs
2. Comprendre les effets de la faute de la victime
3. Appliquer aux sinistres RC des professionnels

PUBLIC

- Confirmés dans les fonctions de :
- Rédacteurs règlement de sinistres responsabilité civile
- Rédacteurs règlement de sinistres défense pénale recours

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA041 - AA051

POINTS FORTS

Le formateur délimite, en s'appuyant sur la doctrine et la jurisprudence, les critères juridiques des causes exonératoires de responsabilité. Les règles juridiques applicables, leurs conditions de mise en œuvre et les évolutions jurisprudentielles seront développées pour chaque notion.

Les stagiaires s'entraîneront à résoudre des exercices pratiques.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation